Médiateur européen. Rapport annuel 1998

1998/2230(COS) - 15/04/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Laura DE ESTEBAN MARTIN (PPE, E), le Parlement européen souscrit aux conclusions du rapport annuel du Médiateur européen dont il souligne la cohérence, la clarté et la concision. Il se félicite de la coopération irréprochable et novatrice instaurée entre le médiateur européen, la commission des pétitions et le Parlement européen. Il souligne l'importance que revêt l'élaboration, dans les meilleurs délais, d'un code de bon comportement administratif applicable à toutes les institutions et à tous les organes communautaires, accessible à tout citoyen européen et qui devra être publié au Journal officiel.